

Direction interrégionale de la mer
Nord Atlantique-Manche Ouest
Avenue de la préfecture,
35026 Rennes

Plouzané, le 01/06/2022

Objet: Réponse à la demande de fermeture de la pêche à pied sur le gisement de la rivière de Pont l'Abbé.
Ref 22-031/2022

N :Réf. D/CB 2022-18

Madame,

Par votre courrier du 17 mai 2022, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur un projet d'arrêté de fermeture de la pêche à pied en rivière de Pont l'Abbé.

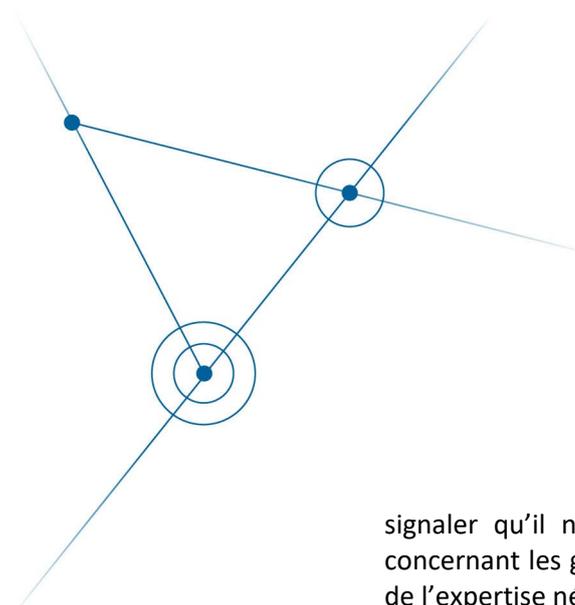
Cette demande de fermeture a été formulée par le CDPMEM 29 le 31 mars 2022 et s'appuie sur une visite de gisement (palourdes et coques) qui s'est déroulée le 4 novembre 2021.

Le rapport de cette visite de gisement, réalisée en suivant le protocole utilisé par l'Ifremer jusqu'en 2014, avec un respect au maximum des stations, montre sans équivoque des biomasses de coques et de palourdes extrêmement faibles.

Même si cette visite de gisement a été réalisée fin 2021, des informations plus récentes provenant du laboratoire LABOCEA en charge des prélèvements en rivière de Pont l'Abbé dans le cadre des réseaux REMI et REPHY, corroborent ces résultats en indiquant leur très grande difficulté à trouver des coques de taille commerciale.

En conséquence, l'Ifremer donne un avis favorable à cette fermeture de la pêche à pied sur le gisement de la rivière de Pont l'Abbé jusqu'à ce qu'une nouvelle visite de gisement montre que la biomasse des coques et palourdes est à un niveau suffisant pour assurer une exploitation durable.

Nous profitons de ce message pour vous signaler que Catherine Talidec qui coordonnait un certain nombre d'avis concernant les ressources halieutiques en Bretagne a fait valoir ses droits à la retraite. En conséquence, les demandes qui lui étaient adressées directement doivent être envoyées à la Direction du Centre Bretagne à l'adresse générique dir.brest@ifremer.fr. Par ailleurs, suite à son départ, je me permets de vous



signaler qu'il n'est pas impossible que certaines demandes (en particulier celles concernant les gisements de coquillages) ne puissent être traitées dans l'avenir, faute de l'expertise nécessaire.

Enfin dans le cadre de la certification ISO9001 de l'institut nous vous demandons de bien vouloir porter votre appréciation sur ce document en renseignant la fiche d'évaluation à partir du formulaire en ligne:

<http://forms.ifremer.fr/qualite-ifremer/expertise-et-avis/?ref=22-031>

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations

Directrice Centre Bretagne

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**
Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre Bretagne
1625 Route de Ste Anne
CS10070
29280 Plouzané - France
+33 (0)2 98 22 40 40

Siège Social
1625 route de Sainte-Anne
CS 10070
29280 Plouzané
France
R.C.S. Brest B 330 715 368
APE 7219Z
SIRET 330 715 368 00032
TVA FR 46 330 715 368
+33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr